Commune de Lecques
Département du Gard
PV de séance ordinaire du Conseil Municipal
Réunion tenue le 10 Juillet 2020
Date de la convocation : 02 Juillet 2020
Date d'affichage du PV : - 7 SEP. 2020

Présents :
Mesdames Bernadette POHER, Michèle BLANCHOT, Marie Thérèse BOUSCAUD, Véronique LIENARD,
Messieurs Alain DARTHENUCQ, Marc DUCHENNE, Guillaume LALANDE, Michel ROCH

Excusés :
Messieurs Denis FAVEDE, Jean Michel MAURI, Olivier LEPETIT (donnant pouvoir à Mme POHER Bernadette),

Ordre du jour :
1. Election des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales ;
2. Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs ;
3. Décision modificative sur le budget primitif.

Secrétaire de séance : Michèle BLANCHOT

Ouverture de séance à 18h00

1.- Election des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales.

S'agissant du renouvellement partiel du Sénat en 2020, le décret n°202-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020, fixe les conditions d'élection de délégués titulaires et suppléants.
Le nombre de délégués et de suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable à notre commune a été transmis par arrêté préfectoral n°30-2020-07-01-001.
Il est proposé au Conseil Municipal d'élire 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

Ainsi, après avoir procédé au vote, il est désigné :
Délégué titulaire : Marc DUCHENNE.
Délégués suppléants : Alain DARTHENUCQ, Bernadette POHER, et Michèle BLANCHOT.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal délibèrent et adoptent ce point à l'unanimité.

2.-Renouvellement des membres de la Commission Communale des impôts directs.

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée du maire ou d'un adjoint, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.
Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale. Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscales.
La désignation des commissaires est effectuée par le directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables proposée par le conseil municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal de composer cette liste de contribuables à hauteur de 24 personnes pouvant être désignées commissaires titulaires ou commissaires suppléants à la Commission communales des impôts directs.

Cette sélection s'effectuera à partir des listes électorales avec aval des personnes.

Sont désignés :

1. Mme CHAMBON Laure Susan Juliette, 30 Impasse des Chênes verts, née le 23/04/1972 ;
2. Mr DELAROSIERE Robert, 173 rue du 26 Août 1944, né le 28/04/1951 ;
3. Mr ADELL Antoine, 11 rue de la Placette, né le 07/06/1963 ;
4. Mr POLIGALA Thierry Marie, 76 Combe Passier, né le 19/05/1965 ;
5. Mme ROGNON Laetitia Stéphanie, 33 rue du 26 août 1944, née le 07/08/1978 ;
6. Mr DUCHENNE Marc, 33 rue du 26 août 1944, né le 01/12/1977 ;
7. Mr EL MOUASSAOUI Essaid, 77, route de Saint Clément, né le 09/04/1964 ;
8. Mme BEZ Catherine Emma, 50 rue de la Montée de la Place, née le 02/08/1963 ;
9. Mr DUFES Grégory Jean Claude, 224 rue de l'Amitié, né le 05/07/1981 ;
10. Mr LANGENFELD Florian Luc Henri, 74 impasse des Harmas, né le 25/09/1975 ;
11. Mr POHER Bernard, 126 rue des Jardins, né le 21/12/1945 ;
12. Mr GARCIA David, 220 Chemin des vignes, né le 19/05/1975 ;
13. Mme KOSCHER épouse TERRIER Marie Thérèse Elisabeth, 42 rue du Maréchal Ferrand, née le 13/11/1955 ;
14. Mr MEDINA Eric, 190 rue de l'Amitié, né le 03/01/1959 ;
15. Mme PORTE Isabelle, 246 rue de l'Amitié, née le 04/03/1975 ;
16. Mr PAGES Vincent Marie Pierre Louis, 22 rue de la Gleisasse, né le 04/12/1970 ;
17. Mme BAYLE épouse BOISSIER Nicole Raymonde, 70 rue de la cave, née le 08/08/1943 ;
18. Mr DARTHENUCQ Alain, 276 rue du 26 août 1944, né le 21/04/1945 ;
19. Mme GAUDIN épouse MONNIN Ludivine Anasthasie, 146 rue du 26 août 1944, née le 07/04/1990
20. Mme BIAU épouse MALIGE Sandrine Madeleine Odette, 1 Chemin de Terre rouge, née le 22/03/1970
21. Mme BOBICHON épouse HOL Géraldine Anne Emilie, 80, rue de l'Amitié, née le 02/10/1975 ;
22. Mr SCARPITA Stéphane Christian André, 1 impasse des Aires, né le 26/05/1974 ;
23. Mr ROCH Michel Joseph Martin, 347 Chemin de Terre rouge, né le 08/07/1947 ;
24. Mr LAMBIN Joël Christian, 50 Impasse des Jonquières, né le 08/12/1956.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal délibèrent et adoptent ce point à l'unanimité.

3.- <u>Décision modificative sur le budget primitif 2020.</u>

Le budget primitif voté le 12 juin dernier n'étant pas conforme, une modification doit lui être apportée. En effet, le chapitre 022 « Dépenses imprévues » dans les dépenses de fonctionnement dépasse le pourcentage maximum autorisé des dépenses réelles de la section, soit 7.5 %.

En conséquence il convient de procéder aux transferts comme suit :

Chapitre 022	Dépenses imprévues	+6210€
Chapitre 012	Article 6411 « Personnel titulaire »	+3000€
Chapitre 011	Article 60633 « Fourniture de voirie »	+2000€
Chapitre 011	Article 618 « Divers »	+1210€

Après discussion, les membres du Conseil Municipal délibèrent et adoptent ce point à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire, Bernadette POHER lève la séance à 18h45.

